

Cahier des charges : Clubs mini performance 4/13 ans

Positionnement au sein du dispositif fédéral de formation des jeunes grimpeurs.	Objectif général : → accession au haut niveau ou excellence sportive	-Formation sportive et accession au haut niveau
	Indicateurs de résultats → niveau de recrutement des sportifs → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	-Recrutement ouvert -Niveau attendu : Apparaître au classement club du Trophée National Poussins et Benjamins (TNPB) ou positionner au moins 2 grimpeurs dans les 20 premiers du Classement TNPB (combiné).
	Coordonnateur : → statut, tutelle, compétences...	-Association sportive -Le président et conseil d'administration de l'association administrent la structure en collaboration avec le ou les entraîneurs référents en relation avec le comité territorial fédéral ou la ligue du secteur géographique.
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention...	-La structure s'appuie sur les compétences d'un ou plusieurs entraîneurs qualifiés pour conduire les actions (DE escalade entraînement sportif ou assimilé ou plus)
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères de recrutement géographiques et sportifs...	- Groupe baby 4/6 ans - Groupe pré-compétition 7/9 ans - Groupe compétition poussins benjamins 10/13ans Un collectif minimal de 3 sportifs et maximal de 12 jeunes par groupe de d'âge et ou de niveau. Recrutement local
Éléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité...	Equipement performant au moins sur une discipline. Avoir la possibilité d'accéder régulièrement à des équipements permettant l'entraînement spécifique sur les 2 autres disciplines. Les installations doivent être disponibles pour permettre le renouvellement des voies ou des blocs et augmenter les fréquences d'entraînement.
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales / réseau de l'Etat en département.

	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe baby 4/6 ans : Au moins une séance par semaine - Groupe pré-compétition 7/9 ans : au moins deux séances par semaines. Minimum 4h par semaine - Groupe compétition poussins benjamins 10/13ans : 6 heures d'entraînement minimum par semaine
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Une attention particulière doit être portée par le club. Un responsable de secteur peut être nommé.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation...	
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques → responsables, organisation, volume...	
Financement de la structure		Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales / réseau de l'Etat en département.

Cahier des charges : Clubs performance nationaux 14/19 ans

NB : le club doit déjà être identifié Club mini perf pour pouvoir postuler à ce niveau

Positionnement au sein du Plan de performance Fédéral	Objectif général : → accession au haut niveau ou excellence sportive	- Accession au haut niveau et haut niveau jeune
	Indicateurs de résultats → niveau de recrutement des sportifs → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure	Recrutement : -podium de coupe de France -Finalistes des championnats de France Niveau attendu : -Finalistes de compétitions européennes ou internationales jeunes
	Coordonnateur : → statut, tutelle, compétences...	-Association sportive -Le président et le conseil d'administration de l'association administrent la structure en collaboration avec le ou les entraîneurs référents, en relation avec le comité territorial fédéral ou la ligue.
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention...	-La structure s'appuie sur les compétences d'un ou plusieurs entraîneurs qualifiés pour conduire les actions (DE escalade entraînement sportif ou assimilé ou plus).
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères de recrutement géographiques et sportifs...	Un collectif minimal de 3 sportifs et maximal de 12 jeunes par groupe de d'âge et ou de niveau. Recrutement local

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
Direction Technique Nationale

8-10, quai de la Marne – 75019 Paris – Téléphone : 33 (0) 1 40 18 76 60 – Fax : 33 (0) 1 40 18 75 59 - Courriel : dtn@ffme.fr
www.ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports – Affiliée à l'International federation of sport climbing (IFSC), à l'International ski mountaineering federation (ISMF) et au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) – SIRET 784 354 193 00046 – APE 9312Z

Eléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité...	<p>Equipement performant sur une discipline. Avoir la possibilité d'accéder régulièrement à des équipements permettant l'entraînement spécifique sur les 2 autres disciplines.</p> <p>Les installations doivent être disponibles pour permettre le renouvellement des voies ou des blocs et augmenter les fréquences d'entraînement.</p>
	Fonctionnement → budget, partenaires, part fédérale...	Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales : réseau de l'état en département.
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines...	-La structure propose a minima 8h d'entraînement par semaine.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	Une attention particulière doit être portée par le club. Un responsable de secteur peut être nommé.
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation...	Pour les sportifs listés, suivi conjoint avec la commission médicale fédérale sous l'autorité du médecin fédéral.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques → responsables, organisation, volume...	
Financement de la structure		Fonds propres Club /CT/ ligues/collectivité locales : réseau de l'état en département.

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
Direction Technique Nationale

8-10, quai de la Marne – 75019 Paris – Téléphone : 33 (0) 1 40 18 76 60 – Fax : 33 (0) 1 40 18 75 59 - Courriel : dtn@ffme.fr
www.ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports – Affiliée à l'International federation of sport climbing (IFSC), à l'International ski mountaineering federation (ISMF) et au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) – SIRET 784 354 193 00046 – APE 9312Z